

Surveillance de la qualité de l'air autour de l'UVE de Rosiers-d'Egletons

Des mesures ont été réalisées en 2024 autour de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Rosiers-d'Egletons afin d'évaluer son impact sur la qualité de l'air.

Les polluants suivis sont les dioxines-furanes (dans l'air ambiant, les retombées atmosphériques, les produits agricoles) et les métaux lourds.

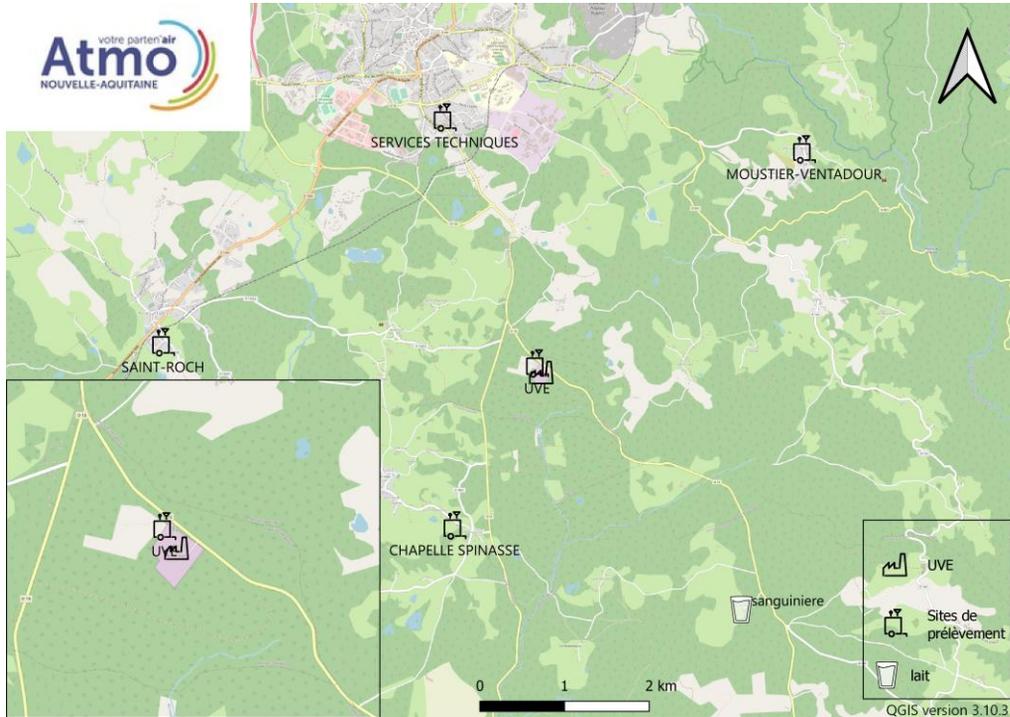
Les principaux résultats sont les suivants :

Une concentration exceptionnellement élevée en dioxines-furanes (214,89 fg I-TEQ/m³) a été mesurée en septembre 2024, avec un profil de congénères atypique, suggérant une source externe à l'UVE. Une campagne complémentaire a confirmé des concentrations classiques, typiques d'émissions d'incinérateur. Les niveaux dans les retombées atmosphériques, le lait, le miel et les végétaux restent très faibles, en dessous des niveaux d'intervention ou recommandations. Les concentrations en métaux lourds dans l'air ambiant sont très inférieures aux seuils réglementaires. En retombées, des teneurs plus élevées en plomb et cuivre sont observées à proximité immédiate de l'UVE, mais sans dépassement de valeurs de référence.

Cette étude a été réalisée à la demande du SYTTOM 19, en août-septembre 2024, autour de l'unité de valorisation énergétique de Rosiers-d'Egletons. L'objectif de ces mesures était d'évaluer l'impact de l'activité de l'UVE sur la qualité de l'air. Dû à des concentrations atypiques en dioxines-furanes en air ambiant sur la campagne initiale, une campagne complémentaire a été réalisée en avril-mai 2025.



Sites étudiés



Des mesures de dioxines-furanes et métaux lourds ans l'air ambiant et les retombées atmosphériques ont été réalisés à l'aide de préleveurs spécifiques et d'analyses en bio-surveillance.

Principaux résultats à retenir

Retombées atmosphériques – Dioxines/furanes :

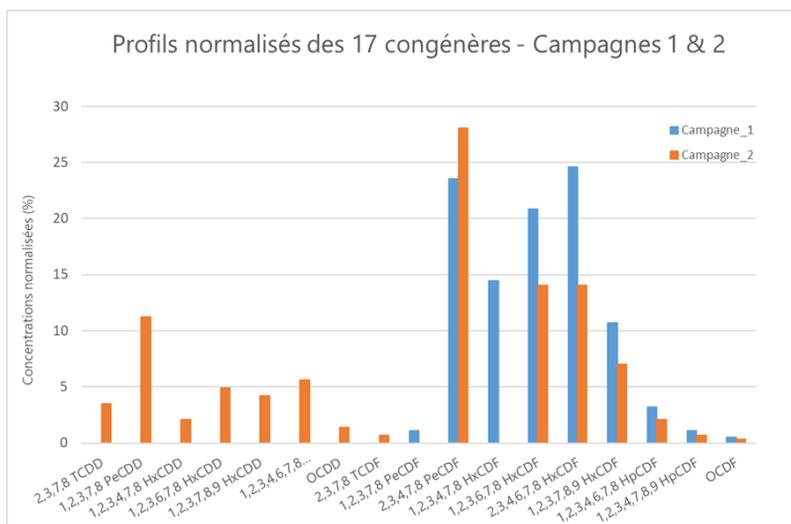
- Concentrations très faibles sur tous les sites.
- Aucun dépassement des niveaux habituels ; profils similaires aux années récentes.

Retombées atmosphériques –Métaux lourds :

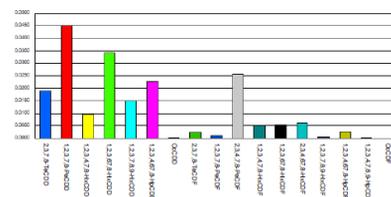
- Cuivre plus élevé sur le site UVE, le plus exposé.
- Manganèse non détecté sur ce site, mais présent ailleurs. Source potentielle autre que l'UVE.
- Pour les autres métaux, les concentrations restent dans les ordres de grandeur habituels, sans anomalie.



Air ambiant – Dioxines/furanes :



- Concentrations exceptionnellement élevées mesurées en septembre 2024 (Total de 214,89 fg I-TEQ/m³), avec un profil atypique (dominé par le 2,3,4,6,7,8-HxCDF).
- Campagne complémentaire en avril-mai 2025 : concentrations très faibles (3,6 fg I-TEQ/m³) et profil différent, dominé par le 2,3,4,7,8-PeCDF, typique des émissions d'incinérateur.
- Résultats en cheminée conformes et pas corrélés à l'épisode de septembre, indiquant une origine externe probable (incendie, brûlage sauvage, contamination, ...).



Profil de concentration en sortie de cheminée sept-2024

Air ambiant - Métaux lourds :

- Concentrations très faibles et largement inférieures aux seuils réglementaires pour les composés ciblés (As, Cd, Pb, Ni).
- Pour les autres métaux non réglementés, les niveaux observés sont cohérents avec ceux enregistrés les années précédentes.

Bio-surveillance :

- Lait de vache : 0,22 pg I-TEQ/g MG – seulement 4 congénères détectés (/17), bien en deçà du niveau d'intervention (1,75 I-TEQ pg/g).
- Miel : 0,23 pg I-TEQ/g – sous la limite recommandée de 0,30 pg I-TEQ /g.
- Choux : 0,06 pg I-TEQ/g matière fraîche – inférieur au seuil OMS de 0,30 pg I-TEQ /g.

Moyens & méthodologie

Retombées atmosphériques :

- Jauges installées sur 5 sites (1/site)
 - PCDD/F → 20 L en verre
 - Métaux → 20 L en PEHD
 - Mercure → 10 L en verre

Hauteur : 1,5 m | Durée : 4 semaines



Air ambiant – métaux lourds :

- 1 préleveur sur le site « UVE »
 - Phase particulaire collectée sur filtres en quartz
 - Préleveur dynamique bas volume (type Leckel)
 - Débit d'échantillonnage : 2,3 m³/h
 - Coupure de prélèvement : PM10
 - Durée : 2 prélèvements de 7 jours



Air ambiant – dioxines/furanes :

- 1 préleveur sur le site « UVE »
 - Préleveur DA80 dynamique haut volume
 - Débit d'échantillonnage : 30 m³/h
 - Coupure de prélèvement : PM_{tot}
 - Durée de prélèvement : 2 semaines
 - Site : « UVE »

Lexique

UVE : Unité de Valorisation Energétique



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org



CONTACT ÉTUDES

Tess LAURENT
Ingénieure d'études
Référence étude : IND_EXT_23_090
Version finale du : 23/06/2025

CONDITIONS D'UTILISATION

- » les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce document, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce document devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- » en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- » toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du document.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans cette synthèse, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

